



**Compte rendu de
l'Assemblée générale ordinaire
convoquée par le Président et les membres
du comité de jumelage Fouras – Aix.
Samedi 19 janvier 2019 à 14 h 30.**

Salle des salons du parc à Fouras.

Ordre du jour

1-Rapport moral du Président du comité de jumelage.

2-Compte-rendu d'activités et bilan financier 2018.

3-Projets 2019.

4-Renouvellement du tiers sortant :

(Mme Jeanine BENOIT, M. Max ARNAULT, M. Bruno FERRANT et 2 postes à pourvoir).

5-Questions diverses

1- Rapport moral du Président du comité de jumelage.

. Bruno Ferrant donne lecture du rapport moral.

Madame le maire de Fouras les Bains, Monsieur le Président de l'UNRPA, Monsieur le Président des Anciens Combattants, Mesdames et Messieurs les adhérents, merci de votre présence à cette assemblée générale ordinaire.

Les membres du conseil d'administration et moi-même sommes heureux de vous accueillir aussi nombreux et permettez-moi, au nom de toute l'équipe du comité de jumelage, de vous adresser nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2019.

Je souhaite à cet instant avoir une pensée pour notre ami Félix qui nous a quittés le 14 décembre dernier. Félix était une belle personne et un fidèle de notre association. Le comité de jumelage s'associe à la douleur de sa famille et adresse toute son amitié et son soutien à Solange son épouse.

Cela fait déjà 5 ans maintenant que j'ai l'honneur et le plaisir de présider le comité de jumelage et je tiens ici à remercier ceux qui constituent le conseil d'administration, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour le travail que nous avons accompli ensemble. Notre volonté commune est de faire vivre le comité de jumelage, de lui donner tout l'intérêt que vous en attendez.

Un membre du conseil d'administration, pour des raisons personnelles, n'a pas souhaité poursuivre sa collaboration. Que M. Michel Blanquet soit ici remercié pour le temps qu'il a bien voulu consacrer à notre association.

Je dois également regretter la décision de Mme Chantal Beck qui, 5 mois après son élection à notre dernière assemblée générale, a démissionné du conseil d'administration pour des raisons personnelles, elle aussi.

Je tiens à remercier Mme Sylvie MARCILLY, maire de Fouras pour sa présence aujourd'hui, et comme toujours, à notre assemblée générale. Je vous remercie Madame le Maire pour votre soutien indéfectible qui est un véritable réconfort pour nous.

Je remercie également les personnes qui travaillent à l'accueil à la Mairie pour leur aide précieuse et pour les renseignements qu'elles n'hésitent pas à diffuser aux personnes qui souhaitent nous rejoindre. J'associe bien sûr à ces remerciements le personnel qui gère et qui entretient avec compétence et sérieux les salles de réunion que nous utilisons régulièrement.

Je salue la présence de, M. Christian Donadello et de M. Jean-Louis Paillard, tous deux membres de la municipalité, mais également Présidents d'associations amies et proches du comité de jumelage.

Je remercie Mme Thérèse Delattre qui a accepté de réaliser pour nous l'encadrement du document que nous avons reçu des mains du comité de jumelage d'Argelès-Gazost. Un cadre que nous avons offert à la ville de Fouras et qui est exposé à l'accueil de la Mairie.

2018 aura encore été une année intense pour le comité de jumelage. M Jean-Claude Benoit, Vice-président, vous rappellera les détails des différentes et nombreuses activités que nous avons organisées tout au long de l'année passée.

Vous le savez, les membres du conseil d'administration de notre association sont tous des bénévoles qui agissent de leur mieux, pour le bien de leurs communes et pour le plaisir de leurs adhérents. Ce dévouement n'est malheureusement pas toujours reconnu à sa juste valeur et en tant que Président du comité de jumelage, je ne peux laisser dire ou écrire n'importe quoi sur notre façon de mener nos activités ou d'organiser nos accueils.

Ainsi, le courrier que j'ai reçu, le 15 juin dernier, de Monsieur le Maire de l'île d'Aix m'a particulièrement surpris et profondément déçu. Sa façon de me dire que le comité de jumelage ne prend pas en compte la problématique insulaire des aixois n'est pas acceptable pour moi.

Comme je lui en ai fait part, rien ne peut nourrir un tel sentiment d'exclusion. La convention qui a été signée par Monsieur Flamant, Maire de l'époque de la commune de l'île d'Aix en est sa garantie.

Néanmoins, l'île d'Aix ne peut prétendre aux mêmes prérogatives que Fouras, et qui plus est, les subventions que nous accorde la ville de Fouras ne peuvent être détournées pour traiter sur un même pied d'égalité l'île d'Aix et Fouras.

Je rappelle qu'aucun commerçant aixois n'a accepté de nous suivre et de nous aider comme l'on fait un certain nombre de nos partenaires fourasins. Comme chacun le sait, une association sans adhérent n'est pas viable et les îliens n'adhèrent pas au comité de jumelage et ne viennent à aucune à nos manifestations.

A titre d'exemple, il faut savoir que pour le comité de jumelage, le coût d'une traversée de 30 personnes entre Fouras et l'île d'Aix, représente environ le double de la subvention qui nous est allouée annuellement par la municipalité aixoise.

Ce comparatif n'a pas pour vocation de critiquer ou de contester les aides financières que nous recevons de la commune de l'île d'Aix, et à ce sujet nous avons toujours été très reconnaissants envers les subventions qui nous sont accordées chaque année, mais je veux dire par là, que l'insularité crée des dépenses supplémentaires et supérieures à ce que nous pouvons assumer budgétairement.

C'est la seule et unique raison pour laquelle nous n'avons pas programmé une visite de l'île d'Aix, au cours de la dernière visite de nos amis cantaliens au mois de mai.

Comme il m'en a informé officiellement, M. Alain BURNET persiste dans ce sentiment d'inégalité de traitement et, à ce titre, tout en restant partenaire de notre comité de jumelage, il entend créer une nouvelle association aixoise qui aurait pour mission de gérer les relations de l'île d'Aix avec nos villes jumelles. Une façon pour lui, semble-t-il, de pallier à nos manquements.

Dois-je rappeler qu'en vertu de l'article 5 de la convention qui a été signée à l'époque entre l'île d'Aix et le comité de jumelage, une telle décision aurait pour conséquence de dénoncer ce contrat pour non respect des accords engagés.

Permettez-moi de penser que l'île d'Aix ne mettra pas à exécution son projet qui aurait pour effet immédiat de rompre nos relations. J'ose espérer que nos amis aixois auront à coeur de revenir à de meilleurs sentiments à notre égard.

Gérer une association n'est pas toujours facile et réussir là où d'autres n'y sont pas arrivés, provoque souvent des jalousies malsaines.

Je veux parler de la lettre anonyme que j'ai reçue et dont j'ai de forts soupçons sur son origine. Une lettre qui dénonce nos actions et nos orientations, notamment chypriotes.

Je ne peux également passer sous silence l'appel anonyme que j'ai reçu le 8 novembre dernier, et dont j'ai pu démasquer facilement son auteur.

M. Kennerknecht, c'est le nom de ce corbeau qui, certainement par manque de professionnalisme et par bêtise n'avait pas masqué son numéro de téléphone.

Il faut rappeler que cette personne a été membre du conseil d'administration et secrétaire du Bureau du comité de jumelage de 2008 à 2011.

Ce grotesque personnage a été agressif, tenant des propos diffamatoires et insultant à mon égard. C'est un comportement que je qualifie de déplorable, inacceptable et particulièrement odieuse et

malhonnête.

Oscar Wilde disait : "Dire du mal des autres est une façon malhonnête de se flatter".

J'ai adressé un courrier avec AR à mon interlocuteur "masqué". J'ai rappelé à M. Kennerknecht que, comme pour les lettres anonymes, les appels téléphoniques ou SMS malveillants et répétés sont assimilables à du harcèlement et constituent donc un délit au niveau de la loi.

Pour mettre un point final à cette affaire, J'ai proposé à cette personne de venir en débattre avec moi devant vous aujourd'hui. Il n'est plus adhérent au comité de jumelage, mais notre assemblée générale ordinaire annuelle est ouverte à toutes celles et à tous ceux, adhérents ou pas, qui souhaitent s'exprimer sur notre gestion ou sur nos orientations.

Il m'a fait savoir, au mois de novembre, qu'il ne serait pas libre le 19 janvier et que de toute façon, il ne tenait pas à en débattre devant tout le monde.

Jugeant qu'il voulait en faire une affaire personnelle, je lui ai confirmé le rendez-vous de ce jour.

Il n'est pas venu, certainement par manque de courage !

J'ajoute qu'il a continué à me harceler et à m'appeler sur mon téléphone durant plusieurs jours.

Heureusement, ce genre d'agression ne peut et ne doit pas occulter ou même altérer l'ardeur et le bonheur qui nous anime tous au sein du conseil d'administration. Nous formons une équipe soudée pour le plus grand plaisir de nos adhérents.

Je profite de cet instant pour saluer les nouveaux membres qui nous ont rejoints cette année. Depuis 5 ans, nous n'avons cessé d'augmenter le nombre de nos adhésions, un signe qui ne trompe pas et qui nous encourage à faire encore mieux chaque année, n'en déplaise à nos détracteurs anonymes.

Je vous remercie de votre attention et au nom du conseil d'administration, je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée : il est adopté à l'unanimité.

2- Compte-rendu d'activités 2018.

M. Jean-Claude Benoit donne lecture du compte rendu d'activités 2018.

Comme vous allez pouvoir le constater, 2018 aura été une grande année, riche en manifestations et rencontres amicales :

Le 13 janvier, plus de 80 personnes ont assisté à l'Assemblée générale ordinaire du Comité de jumelage, une réunion qui s'est terminée par la traditionnelle galette des Rois.

Le 7 février, 60 adhérents ont fêté la "Chandeleur" à la crêperie, Gwel Kaer de Fouras, privatisée par le comité de jumelage.

Le 18 mars, plus de 60 adhérents se sont retrouvés, pour le repas de printemps, autour d'un excellent repas servi au milieu des alambics de la distillerie des Valines, un lieu totalement atypique et privatisé pour l'occasion.

Le 14 avril 2018, le déplacement organisé dans le cadre de la traditionnelle sortie de Printemps a été annulée. Nous n'étions pas assez nombreux pour maintenir ce déplacement à Niort

Le 28 avril, comme un grand nombre d'associations fourasines, le comité de jumelage a participé au carnaval organisé par la ville de Fouras. Notre char faisait référence au Cantal.

Les 4, 5 et 6 mai, le comité de jumelage a accueilli à Fouras les amis du comité de jumelage du "Pays Gentiane". Un programme d'accueil a été préparé, avec notamment et à leur demande, la visite de l'aquarium de la Rochelle.

Le 15 juin, à l'initiative du comité de jumelage, plus de 80 personnes sont venues écouter, aux salons du parc, Son Excellence M. Pantias ELIADES, Ambassadeur de la République de Chypre. Une conférence sur le thème : "Chypre et le problème chypriote".

Le 15 juin également, une cérémonie officielle a été organisée par la mairie de Fouras afin d'inaugurer les panneaux routiers qui indiquent à l'entrée de la ville nos trois jumelages.

Du 7 au 10 septembre, le comité de jumelage a organisé un séjour dans les Hautes Pyrénées avec une incursion en Espagne. Un voyage bien agréable qui nous a permis de passer deux jours à Argelès-Gazost où un accueil particulièrement chaleureux nous a été réservé par M. Dominique Roux, Maire de la ville, en présence des membres de la municipalité et du comité de jumelage argelésien.

Il est à noter que nos amis pyrénéens nous avaient prévu un stand officiel à l'occasion du Forum des associations qui se déroulait au coeur de la ville d'Argelès-Gazost.

Le 13 octobre, pour fêter les 15 ans d'amitié avec le "Pays Gentiane", le comité de jumelage Fouras les Bains-île d'Aix a organisé une soirée "aligot" pour ses adhérents. Un dîner particulièrement bien apprécié, avec quelques amis du Cantal et un maître de l'aligot venu spécialement du Pays Gentiane pour cuisiner et faire déguster aux 60 participants ce plat typiquement auvergnat.

Le 15 novembre, 124 convives ont participé au dîner spectacle organisé par le comité de jumelage aux Salons du parc. Une soirée festive animée par le ventriloque Franky Filing et les Poch'trons de l'association fourasine et amie "Ensemble et solidaires".

Le 16 décembre, 49 personnes ont participé au déplacement organisé, par le comité de jumelage, pour assister au spectacle du "Cadre noir" en représentation à Bordeaux.

Enfin, comme tous les ans, au mois de décembre, nous avons organisé pour nos adhérents les commandes de produits du Cantal et des Pyrénées.

Pour information, il est à noter que notre association est dotée d'une page Facebook et d'un site WEB accessible à tous sur www.jumelagefourasaix.fr

N'hésitez pas à le consulter et à en diffuser les informations affichées.

Les membres du conseil d'administration du jumelage vous remercient de votre fidélité et vous promettent de faire encore mieux en 2019.

Bilan financier par le trésorier.

M. Alain Delattre donne lecture du rapport financier pour l'année écoulée.

Comme 2017, 2018 aura été une année riche en événements, avec notamment deux manifestations financièrement importantes pour le comité de jumelage.

1. Du 4 au 6 mai, nous avons reçu à Fouras nos jumeaux de Riom-ès-Montagnes, Dans le cadre de cet accueil, le comité de jumelage a pris en charge :
 - la visite de l'aquarium de la Rochelle, pour les riomois et tous les accompagnants.
 - le dîner au Casino pour les riomois et en partie pour leurs accompagnants.

- les boissons concernant le pique-nique du déjeuner du 6 mai.

2 . Du 14 au 16 juin, le jumelage a accueilli à Fouras Son Excellence Monsieur Pantias ELIADES, Ambassadeur de la République de Chypre, qui a tenu une conférence sur "Chypre et le Problème chypriote". Monsieur Pantias ELIADES était accompagné de son épouse.

- Le comité de jumelage a pris en charge les frais d'hébergement et de restauration de l'Ambassadeur, soit 2 nuitées à l'hôtel et les 3 repas qu'il a pris avec son épouse en présence des membres du conseil d'administration.

Le comité de jumelage a également subventionné quelques activités :

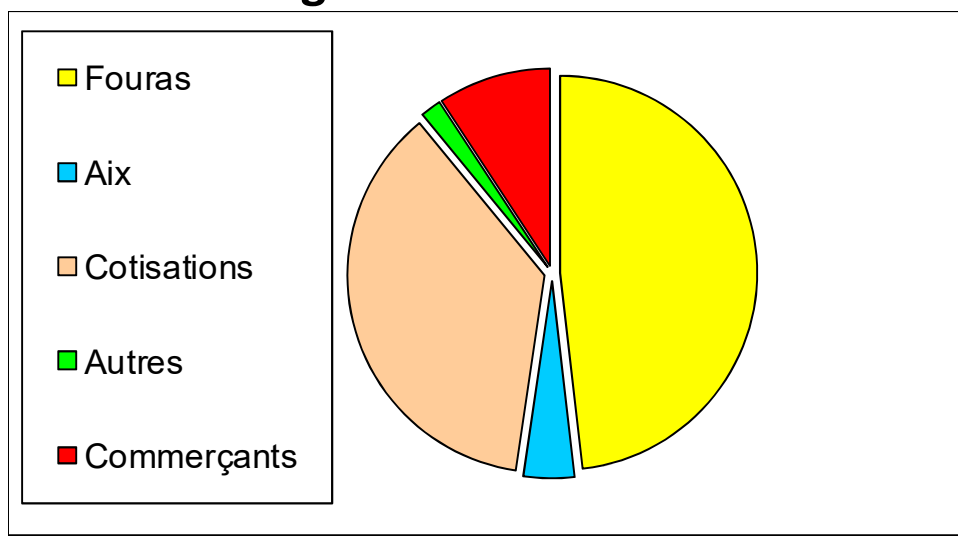
- la soirée chandeleur organisée au mois de février à la crêperie de Fouras.
- Le déjeuner de Printemps à la distillerie de l'alambic.
- Le voyage organisé à Argelès-Gazost et dans les Hautes Pyrénées.
- la soirée "Aligot" organisée au mois d'octobre, pour les 15 ans du jumelage avec le "Pays Gentiane", sans oublier les frais de déplacement et d'hébergement de M. Bernard RAYMOND, notre cuisinier cantalien, qui est venu spécialement et bénévolement pour nous préparer ce plat typiquement auvergnat.

Le comité de jumelage a subventionné également la 4ème édition de la "soirée cabaret Beaujolais nouveau".

Je tiens à préciser aussi que, comme chaque année depuis 3 ans, le comité de jumelage participe au carnaval de Fouras et qu'à ce titre il engage quelques dépenses pour la réalisation de son char.

Dans le cadre de la gestion de notre trésorerie, je crois qu'il est important de souligner que pour la première fois, et en accord avec le conseil d'administration, le budget prévisionnel établi en tout début d'année, a été modifié et remplacé dès la fin du 1er semestre par **un budget rectificatif**. Cette nouvelle façon de procéder nous a permis de mieux ajuster et de mieux maîtriser nos dépenses et cela jusqu'au mois de décembre 2018.

Origine de nos recettes



COMITE DE JUMELAGE FOURAS LES BAINS - AIX					
COMPTE DE RESULTATS 2018 arrêtés au 31 décembre 2018					
Compte	Libellé	Montant	Compte	Libellé	Montant
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT ET ACTIVITES		
6063	fourniture d'entretien et Petit outillage	14,70 €		DOTATIONS	
60641	Fournitures de bureau et informatiques	757,89 €	741	Dotation mairie de Fouras	2 890,00 €
616	Prime d' assurance	236,35 €	742	Dotation mairie d'Aix	250,00 €
6230	Publicité , publications, relations	609,56 €		SOUS TOTAL	3 140,00 €
6261	Frais postaux	98,60 €		COTISATIONS	
6262	Frais de télécommunications	186,80 €	7561	Cotisations individuelles	755,00 €
6271	Frais bancaires		7661 - 1	Cotisations couples	1 448,00 €
6282	concours divers		7562	Cotisations associations	90,00 €
6586	Adhésions cotisations	90,00 €	7563	Cotisations commerçants	555,00 €
6713	Dons et libéralités		7565	Régularisation Adhésion	12,00 €
	SOUS TOTAL	1 993,90 €		SOUS TOTAL	2 860,00 €
ACTIVITES			ACTIVITES		
625	déplacements missions		758	Produits des activités	10 979,64 €
6251	Voyages et déplacements	- 101,67 €	708	Produits des activités annexes	
6257	Réceptions	244,38 €			
628	Dépenses pour activités	15 387,19 €			
608	Dépenses pour activités annexes	32,79 €			
	SOUS TOTAL	15 562,69 €		SOUS TOTAL	10 979,64 €
DEPENSES DIVERSES			AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
6069	Achats de produits Argelés	43,38 €	7070	Vente de produits riomois	1 224,89 €
6070	Achats de produits Riomois	1 419,54 €	7071	Vente de produits fourasins	1 352,93 €
6071	Achats de produits Fourasins	8,64 €	7072	Vente de produits Argelés	834,26 €
6072	Achats pour réunion		7680	Autres produits financiers	28,69 €
6074	Achat de matériels informatiques	436,98 €	778	Autres produits exceptionnels	14,70 €
678	autres charges exceptionnelles	168,40 €	7781	Dons	2,00 €
	SOUS TOTAL	2 076,94 €		SOUS TOTAL	3 457,47 €
	TOTAL	19 633,53 €		TOTAL	20 437,11 €
	Résultat de l'exercice Excédent	803,58 €			

Les comptes de l'association arrêtés au 31 décembre 2018 se répartissent donc ainsi :

La totalité des recettes pour l'année 2018 soit **20 437 € 11 centimes** a été approvisionnée par:

Les recettes de fonctionnement et d'activités à savoir :

* **Les dotations** : pour un montant de **3.140,00 €**

de la municipalité de Fouras : 2.890,00 €

de la municipalité d'Aix : 250,00 €

*** Les cotisations :**

- 1) Particuliers : 2.203,00 € **139 Adhérents**
43 cotisations couple
42 cotisations individuelles
- 2) Associations fourasines : 90,00 € **3 associations**
- 3) Commerçants fourasins : 555,00 € **10 commerces partenaires**
- 4) Cotisations régularisées : 12 €
- soit un total des cotisations de 2.860,00 €**

*** Les produits des différentes activités : 10.979,64 €**

*** Les autres produits financiers et dons :** pour un montant de **3.457,47 €** qui concerne les ventes de produits régionaux de fin d'année et les intérêts du livret

* * *

Les dépenses

Pour un montant total de **19.633,53 €**, elles se répartissent de la manière suivante :

1) **Les dépenses pour activités :** pour un montant total de **15.562,69 €** réparti sur les activités de l'année 2018 dont le détail figure dans le compte rendu d'activités ;

2) **Les dépenses de fonctionnement :** pour un montant de **1.993,90 €** qui concernent :

- Les fournitures de bureau et informatique **757 € 89**
- Les frais de publicité, publications et relations **609 € 56**
- Les primes d'assurance **236 € 35**
- Les frais de télécommunications **186 € 80**
- Les Frais postaux **98 € 60**
- les adhésions aux associations partenaires **90 € 00**
- Les fournitures d'entretien et petit outillage **14 € 70**

et toutes les autres dépenses détaillées au compte de résultats à savoir :

3) **Les dépenses diverses :** pour un montant de **2.076,94 €** et qui concernent l'achat :

- de produits régionaux dans le cadre des échanges de fin d'année avec nos jumeaux.
- de matériels de sonorisation.

Les avoirs déposés au Crédit Agricole se répartissent ainsi :

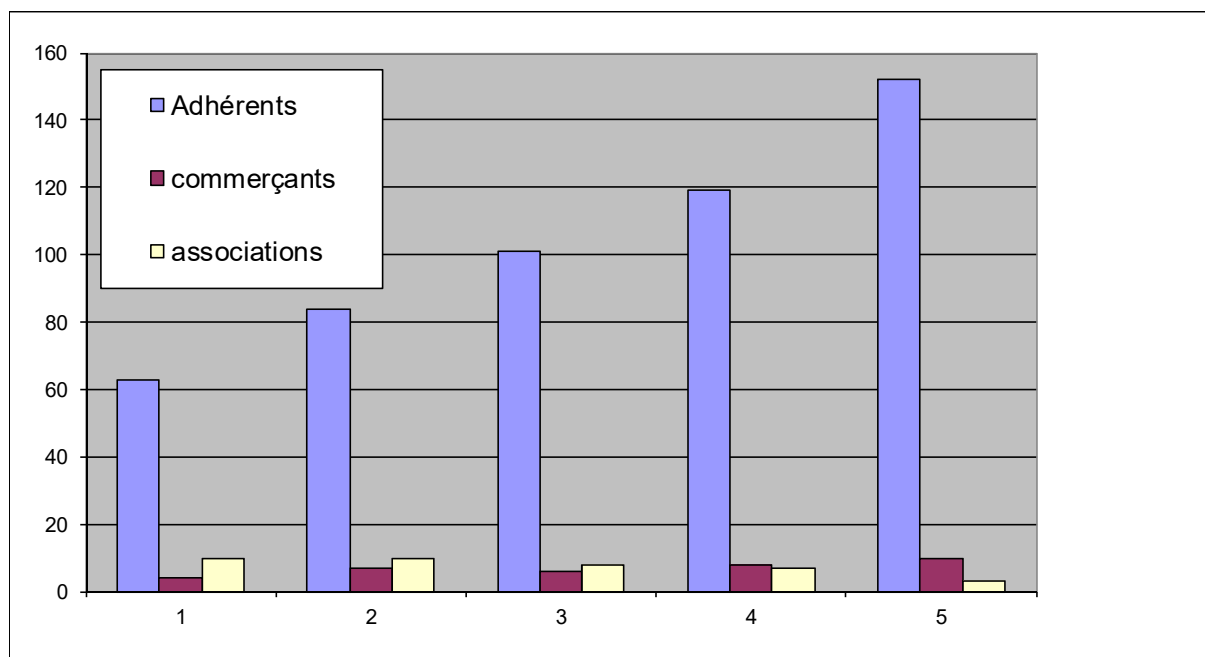
- Compte courant **2.690,10€**
- Livret **10,01€**
- Livret A association **4546,70€**
- Caisse **423,07€**

Pour un total de **7.669,88€**

En conclusion, il faut souligner qu'en dépit des nombreuses manifestations et activités que nous avons réalisées en 2018, le comité de jumelage est fier de vous présenter ce Bilan financier en équilibre et qui fait ressortir un excédent de **803,58 €**.

Cette réussite budgétaire est liée à la ligne directrice que nous nous sommes fixés ainsi qu'à la détermination que nous avons de maîtriser scrupuleusement nos dépenses, sans pour autant ternir la qualité de nos activités, pour le respect de nos membres et pour répondre à leur attente.

Je profite également de cet instant pour vous signaler que le nombre de nos adhésions est en constante augmentation. Nous totalisons, au 31 décembre 2018, **152 adhérents** que nous remercions vivement pour leur confiance.



Progression des adhésions entre 2014 et 2018

Nous remercions également les 10 commerçants fourasins qui nous suivent et qui nous aident par leur générosité.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée, il est adopté à l'unanimité.

3- Projet d'activités 2019.

Mme Catherine Arnault donne lecture du projet d'activité 2019.

J'ai le plaisir de vous présenter nos projets d'activité pour l'année 2019.

Avant d'énumérer ce calendrier 2019, il me paraît important de préciser que, comme en 2018, nous vous proposons chaque mois des activités différentes.

Vous n'êtes pas obligés d'assister à tout ce que nous vous proposons, vous avez le choix selon vos disponibilités et de vos possibilités financières.

Après cette présentation de notre agenda, si vous le voulez bien, nous reviendrons plus en détail sur chaque manifestation.

- Jeudi 07 Février 2019** Le comité de jumelage fête la Chandeleur sur le front de mer. (Soirée privée à la crêperie GWEL KAER réservée aux adhérents, les places seront limitées).
- Dimanche 24 Mars 2019** Pour la 3ème année consécutive, le comité de jumelage organise un déjeuner de Printemps à la "Distillerie des valines".
- Samedi 27 Avril 2019** Toujours dans le cadre du Printemps et comme chaque année, le comité de jumelage a prévu une sortie de Printemps en croisière sur la Charente.
- Au mois de Mai 2019** Déplacement chez nos jumeaux du Cantal
Les dates seront précisées au moment venu.
- Au mois de Juin 2019** Sortie de 2 jours à Paris.
Les dates seront précisées au moment venu.
- Au mois de Septembre** - Le jumelage participera au Forum des associations et à la fête de la jeunesse (selon les dates retenues par la Mairie).
- Voyage à Chypre (Assistance au festival de Yeroskipia).
- Au mois d'octobre** - Soirée "Garbure" réservée aux adhérents.
- 20 octobre** - Le comité de jumelage va organiser, en partenariat avec les amis de l'association "Cap Retraite Océane" et l'association des anciens combattants, un après-midi "Thé dansant".
- Au mois de novembre 2019** 5ème Soirée Cabaret Beaujolais nouveau (Salons du parc).
- Au mois de Décembre 2019** - Sortie de fin d'année (Projet en cours).
- Commandes de produits régionaux du Cantal et des Pyrénées

Voici mesdames et messieurs, le programme qui a été prévu cette année par toute l'équipe du comité de jumelage.

Nous allons maintenant développer plus précisément chaque manifestation et nous restons à votre écoute pour de plus amples renseignements.

4- Renouveaulement du tiers sortant.

M. Bruno Ferrant fait part à l'assemblée qu'il va être procédé à un scrutin pour l'élection de 4 membres au conseil d'administration.

Avant de déclarer le scrutin ouvert, M. Bruno Ferrant rappelle qu'à ce jour, il a reçu 4 candidatures (Mme Jeanine Benoit, M. Max Arnault, M. Bruno Ferrant et une candidature supplémentaire Mme Madeleine Claustre).

RESULTATS DU SCRUTIN

Nombre de votants : 83

Suffrages exprimés : 83

Sont élus :

M. Max Arnault : 83 voix

Mme Jeanine Benoit ; 82 voix

M. Bruno Ferrant : 80 voix

Mme Madeleine Claustre : 72 voix

Questions diverses.

Mme Sylvie Marcilly, Maire de Fouras, a remercié le Président et le conseil d'administration pour le travail effectué au sein du comité de jumelage.

Un adhérent pose la question sur un éventuel jumelage avec une ville voisine du département.

M. Jean-Pierre Jullion, Président de l'amicale laïque, adhérente du jumelage Fouras- Aix, nous invite à une Exposition du Club photos, les 2 et 3 février 2019.

Des tests de présences ont été effectués auprès des adhérents sur la sortie sur la Charente en avril, le voyage à Paris en juin, et celui à Chypre en septembre.

Séance levée à 16 heures.

Le Président

Bruno FERRANT

La secrétaire

Jeanine BENOIT